

ABONNEMENT.

Saumur.	
Un an.	30 fr.
Six mois.	16
Trois mois.	8
Poste :	
Un an.	35 fr.
Six mois.	18
Trois mois.	9

On s'abonne :

A SAUMUR.  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur le poste.  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne.	20 c
Réclamés.	30
Faits divers.	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans justification dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :  
A PARIS.  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis  
contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 MARS

LÉGIION

Un journal républicain, l'*Intransigeant*,  
appréciant la double validation faite lundi  
par la Chambre, s'écrie: « Eh bien là, vrai,  
ils ne sont pas difficiles au Palais-Bour-  
bon. »

Difficiles? assurément non, ils ne le sont  
pas. Voici un Blanc-Subé pris la main dans  
le sac aux tripotages. On lui jette au nez, à  
la tribune, les accusations d'un de ses pro-  
pres coreligionnaires politiques. On le dé-  
clare menteur, vénal, traître. On établit que  
son élection est due aux pratiques les moins  
avouables.

Il se défend mollement. De l'argent, oui,  
il en a reçu de Norodom, roi de Cambodge,  
mais c'est à titre de prêt. Norodom lui est  
reconnaisant, non de services politiques  
contre les intérêts de la France, mais de ser-  
vices pharmaceutiques. Il lui a envoyé jadis  
on ne sait quelles pilules laxatives qui ont  
produit les effets les plus satisfaisants. De  
là la reconnaissance... monnayée de son  
cambodgien.

Sur tous les bancs de la Chambre on rit  
ou on hausse les épaules. On se dit que l'é-  
lection, ne doit pas être renvoyée à une  
commission d'enquête, mais à la police cor-  
rectionnelle. On passe au vote et le Blanc-  
Subé est validé haut les mains.

Dignus, Dignus est intrare.

Viennent les élections de l'Ardèche. L'ho-  
norable M. de Kergariou s'étonne de la ra-  
pidité avec laquelle la commission a donné  
son blanc-seing à ces élections étranges. Il  
signale ce fait que, tout à coup, par un temps  
de neiges qui rend les montagnes de l'Ardèche  
impraticables en nombre d'endroits, les  
républicains découvrent 4,500 votants  
de plus que dans le mois d'octobre où la  
circulation était libre partout. Et, bien en-  
tendu, ces 4,500 votants acclament tous  
des républicains. Il ne leur manque pas  
une de ces voix.

Le fait a paru étrange. On s'est dit que

telle commune qui n'avait que 200 votants  
en octobre ne pouvait s'être augmentée d'oc-  
tobre à février de 300 voix sans qu'il n'y ait  
là quelque miracle utile à signaler et bon à  
enregistrer pour l'édification des races élec-  
torales futures.

Dans ces communes, les électeurs conser-  
vateurs ont essayé de contrôler le vote en  
pointant les votants sur un double des listes  
électorales. Les maires républicains les ont  
fait expulser de la salle des scrutins, si bien  
que les voyageurs, les fous, les incurables,  
les morts ont pu coopérer au miracle de la  
multiplication des électeurs avec toute per-  
mission de M. le maire et des agents  
de l'autorité.

La Chambre a trouvé cela tout naturel, et  
de peur qu'il ne prit fantaisie à un collègue  
de M. de Kergariou de signaler d'autres mi-  
racles, elle a vivement, haut les mains tou-  
jours, validé la représentation de la fraude  
ardéchoise.

Digni, Digni sunt intrare.

L'*Intransigeant* a raison: « Les républi-  
cains du Palais-Bourbon ne sont pas diffi-  
ciles. »

Et de quel droit d'ailleurs le seraient-ils?  
Chez eux, le Blanc-Subé est légion!

EDOUARD GRIMBLOT.

Chronique générale.

La Chambre a continué avant-hier les  
débat sur l'homologation des tarifs des  
chemins de fer. MM. Cavaignac et Lejeune  
ont défendu et combattu tour à tour l'omni-  
potence de l'Etat en matière de tarification.

Avant la séance, les bureaux de la Cham-  
bre avaient élu la commission chargée d'exa-  
miner l'emprunt de 250 millions par la ville  
de Paris. Tous les commissaires sont favo-  
rables au projet.

L'extrême gauche a désigné une commis-  
sion chargée d'organiser des comités radi-  
caux en province.

Elle s'est ensuite occupée de la question

des tarifs de chemins de fer et a pris les dé-  
cisions suivantes :

Le groupe demandera la révision des ta-  
rifs actuels.

Il sollicitera l'introduction de l'élément  
électif (Parlement, chambre de commerce)  
dans le comité consultatif.

Il proposera enfin de confier à ce comité  
la réfection des tarifs.

\*\*

MM. Sarrien, ministre de l'intérieur, et  
Baïhaut, ministre des travaux publics, ont  
résolu de s'entendre avec les grandes admi-  
nistrations et les Compagnies de chemins de  
fer, afin d'accélérer l'exécution de certains  
travaux importants et de remédier ainsi  
partiellement à la crise économique toujours  
intense.

\*\*

Le gouvernement a reçu de l'Italie une  
nouvelle communication relative à l'organi-  
sation douanière. Le cabinet italien réclame-  
rait la franchise d'entrée en France pour  
certains produits et consentirait alors à ac-  
cepter le traité de navigation tel que le cabi-  
net français le propose.

M. de Freycinet a fait répondre immédia-  
tement qu'il ne pouvait laisser confondre la  
question de douanes avec la question de na-  
vigation.

M. Rouvier est parti avec des instructions  
en conséquence.

\*\*

On nous affirme que l'administration a  
combattu de toutes ses forces la candida-  
ture de M. Judet en Corse.

M. Susini, candidat radical, a été sou-  
tenu, au contraire, comme un véritable can-  
didat officiel par toute la coterie opportu-  
niste.

Les manœuvres les plus cyniques ont été  
employées pour faire échouer le journaliste  
républicain qui fit dans la France une guerre  
si dure au cabinet Ferry.

De nombreuses protestations se produi-  
ront contre l'élection de M. Susini. Mais il  
est infiniment probable qu'il sera validé  
quand même par la majorité qui a ap-

plaudi aux escamotages des Landes et de  
l'Ardèche.

LA GRÈVE DE DECAZEVILLE.

MM. Basly et Camélinat redoublent d'ef-  
forts pour empêcher les mineurs de Firmy  
de travailler. Firmy alimente seul actuelle-  
ment les forges. Si Firmy cesse le travail,  
les forges devront nécessairement le cesser  
aussi et la grève sera augmentée de 2,000  
mineurs et ouvriers des forges.

On signale la présence de nouveaux agi-  
tateurs qui, à la réunion publique, assis-  
taient MM. Basly et Camélinat. On y a voté  
par acclamation la mort de M. l'ingénieur  
Blazy. Toute la réunion s'est passée en  
menaces d'émeutes et appels au pillage.

On a des craintes sur l'attitude des garde-  
barrages qui jusqu'ici sont restés fidèles au  
poste. Leur défection causerait un véritable  
désastre; aussi tous les efforts des agita-  
teurs portent-ils de ce côté.

MM. Camélinat, Basly et Blanc, secré-  
taire de la chambre syndicale des ouvriers  
mineurs, sont à Firmy, en vue d'organiser  
une réunion publique pour arrêter le tra-  
vail. On craint qu'ils ne réussissent.

Les ouvriers refusent énergiquement les  
concessions faites sur la question du paye-  
ment par quinzaine. Aucun d'eux n'a repris  
le travail.

La situation est toujours très-grave. On  
avait de grandes inquiétudes pour la jour-  
née d'hier, et les troupes étaient fatiguées  
par un service très-pénible. Rien ne fait  
prévoir une solution amiable.

On parle de l'arrivée de Louise Michel.

Decazeville, 2 mars.

Le délégué Soubrié devant être conduit  
ce soir à Villefranche, à la suite de son dis-  
cours dans la réunion d'hier, les troupes ont  
occupé, dès six heures, les abords de la gare.  
Une foule nombreuse est venue assister au  
départ de Soubrié. Celui-ci a été conduit à  
la gare par des voies détournées. La femme  
Soubrié est allée à l'embarcadere, accompa-  
gnée de MM. Camélinat, Basly et Duc-

52 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Quand elle fut parée pour le cercueil, suprême  
et dernière parure, que, seule, je voulais faire avec  
l'aide de Mademoiselle, je mis un baiser sur son  
front, puis je m'agenouillai et ne la quittai plus.  
Elle était là, comme endormie sur le pauvre lit de  
l'isba, vêtue d'une longue robe de satin noir,  
dernier vestige des beaux jours; sa tête, inclinée  
légèrement, était ceintée d'une couronne de  
violette, présent de Serge; un rosaire s'enroulait  
sur ses mains jointes; ses paupières étaient abaissées  
comme pour le sommeil, sommeil si profond  
qu'il avait éteint le souffle sur les lèvres; mais la  
flamme des cires allumées jetait une ombre de vie  
sur ce pâle visage.

Elle était belle, belle à faire rêver aux anges.  
Mon père, à genoux devant elle, les mains  
jointes, la regardait d'un oeil ardent et désespéré.  
Il la priait comme on prie les saintes et les martyres.  
Voyant les larmes qui, brûlantes et silencieuses,  
coulaient de ses yeux, je me rappelai le legs ma-  
ternel, mon devoir de consolatrice, et je m'appro-  
chai en lui disant :

— Courage, père. Elle nous aime. Elle veille sur  
nous.

— Elle dort, me répondit-il d'une voix sourde;  
elle dort... ne l'éveillons pas, Nadège.

Et son accent et son regard étaient empreints  
d'une sorte de folie. Comprendait-il, en cet instant,  
que ma mère était morte, que jamais plus elle ne  
s'éveillerait? Je ne sais. La douleur avait, momen-  
tanément, obscurci sa raison, mais cette folie n'eut  
pas la durée d'un éclair. Tout lui revint avec  
netteté. Il comprit tout. Et, chrétien fervent, il  
continua de prier, de se soumettre, tandis que son  
cœur agonisait.

Qu'est-ce qu'une vie qui s'éteint pour l'indiffé-  
rent, pour l'étranger? Il s'incline devant la mort,  
murmure une courte prière et passe. Mais pour  
celui qui aime, une vie qui s'éteint, qui s'achève,  
qui, bientôt, va s'anéantir dans l'immensité de la  
poussière terrestre, ah! cette vie-là, c'est un  
monde qui disparaît; c'est un chapitre de l'exis-  
tence qui se déchire, le plus doux, le meilleur.

De temps à autre, discrètement, s'ouvrait la  
porte de notre isba. Un exilé entrant à petits pas,  
contemplant le calme visage de la morte, jetait,  
avec le rameau de mélèze, quelques gouttes d'eau  
bénite sur le corps immobile; puis il s'agenouil-  
lait, et priait la sainte, la martyre.

Et les heures passaient lentement; les heures où  
le soleil devient un grand disque de pourpre,

celles où il se rallume, et donne à la campagne vie  
et lumière. La nuit avait duré cent vingt minutes.  
Déjà des flots de clarté inondaient l'isba. Les  
cierges n'avaient plus qu'une lueur vacillante; et,  
soudain, un pas léger me fit tressaillir. C'était  
Mademoiselle.

— Pauvre enfant! fit-elle en m'embrassant,  
pauvre chère Nadège, dites-lui bien adieu.

Je compris. On allait emporter ma mère. L'em-  
porter pour toujours. Je m'enlaçai dans mes bras  
tremblants, je collai mes lèvres brûlantes sur son  
front glacé; puis, un brisement se fit en moi, un  
grand vide dans ma pensée, et je perdis connais-  
sance.

Lorsque je revins à la vie, tout était fini. Bien  
loin sur la route s'en allait le funèbre cortège.  
Je m'enlaçai au seuil de l'isba, et j'y demeurai  
immobile.

Une croix, portée par un jeune enfant, précédait  
la bière. Quelques exilés la suivaient. En tête du  
petit cortège, je discernais Serge et mon père.  
Mon père, l'ami de toutes les heures, l'ami fidèle  
dans la vie comme dans la mort. Où donc puisai-  
il l'énergie de suivre ainsi, pas à pas, le cercueil?  
Mais, accablé par cette douleur trop grande, il  
chancelait. De temps en temps, il s'arrêtait vaincu.  
Alors Serge lui montrait, de sa main levée,  
l'humble croix de bois qui se dressait en avant.  
C'était l'étoile, le phare, le guide, l'espérance. Et

c'est ainsi que, posant son regard sur ce signe  
béné, il put achever le douloureux pèlerinage.

Moi, je restai là, bien longtemps au seuil de  
notre demeure, appuyée sur mon amie. J'y restai  
tant que mes yeux purent discerner une des  
draperies noires de l'étroit cercueil. Elles flottaient  
à la brise, car il faisait un grand vent; mais un  
vent tiède, qui chassait les nuages. Puis, soudain-  
ment, ils se dispersèrent, et un coin du ciel  
m'apparut clair, lumineux, d'un bleu pâle, et si  
pur, que je crus voir une voûte d'opale et de  
turquoise. Oui, c'était bien un arceau du paradis,  
de ce beau palais qu'habitait l'âme de ma mère;  
et, malgré ma grande douleur, mes larmes per-  
dirent de leur amertume, et mon cœur se rassé-  
réna.

Irkoutsk, septembre 18...

Les mois se succèdent, mais l'oubli ne vient  
pas, ne viendra jamais. Plus le temps s'écoule,  
plus nous comprenons la bonté de celle que nous  
avons perdue. Tout me la rappelle. C'est le  
parfum d'une fleur: elle aimait tant à les respirer.  
C'est la brise qui passe, il me semble que son  
souffle m'effleure. C'est l'écho d'une chanson  
lointaine, elle me la murmurait autrefois... il y a  
bien longtemps, lorsque j'étais toute petite, et  
qu'elle m'endormait sur ses genoux.

(A suivre.)



Quercy, dire adieu à son mari, et s'est retirée ensuite au bras de M. Camélinat.

La foule, qui était demeurée calme, s'est dispersée.

Decazeville, 3 mars.

Aujourd'hui, il y aura réunion à Combes et, ensuite, grande réunion de tous les comités organisés.

Nous faisons, écrivent les délégués socialistes, des tournées incessantes et organisons des conférences. Partout nous constatons chez les grévistes la plus grande énergie et la résolution de lutter jusqu'à la dernière extrémité.

Sous ce titre : SITUATION EFFRAYANTE, le *Cri du Peuple* conclut ainsi à l'occasion de l'arrestation de Soubrié :

« Nous entendons les bourgeois s'écrier : « On veut donc pousser ces malheureux » mineurs à des actes de désespoir ? »

» Soubrié était un des plus énergiques et aussi des plus calmes parmi les grévistes.

» Notre tâche est rendue, après de pareilles abominations, singulièrement difficile.

» Nous étions sûrs que la grève resterait pacifique, et maintenant personne ne pourrait plus répondre de rien.

» Le gouvernement accumule les responsabilités et prépare au lendemain terrible à une situation déjà bien effrayante.

» Camélinat part pour déposer immédiatement une demande d'interpellation. »

Les dernières nouvelles parlent que les contremaîtres et les géomètres de la Compagnie ont fait, cette nuit, le service des barages.

Le bruit court que M. Antide Boyer vient d'arriver à Decazeville.

Toutes les entrées des mines de Paleyret et de Bourran sont gardées par les troupes du génie.

Des patrouilles de dragons circulent dans les rues.

L'extraction des houillères de Firmy n'est pas suffisante pour l'alimentation de la forge et des ateliers; en conséquence, la Compagnie, dans le but d'assurer la continuation du travail, a décidé de s'approvisionner de charbons à Bordeaux. Pourtant, si la situation présente se prolonge, la Compagnie se verra peut-être contrainte de fermer ses ateliers, attendu que le système auquel elle s'est arrêtée est ruineux pour elle. Les grévistes continuent à tenir des conciliabules; ils se confirment dans les sentiments de résistance absolue. Les pourparlers engagés en vue d'une entente entre les ouvriers et la Compagnie sont abandonnés, et je sais qu'ils ne seront pas repris tant que MM. Basly, Camélinat et Duc-Quercy n'auront pas quitté Decazeville.

Decazeville, 3 mars.

Tous les mineurs de Firmy se sont mis en grève; sept délégués ont été envoyés à Decazeville.

Le bruit court dans les couloirs de la Chambre qu'à l'occasion de la grève de Decazeville, une délégation de l'extrême gauche doit se rendre chez le ministre des travaux publics pour protester contre l'emploi des soldats du génie à l'entretien des feux dans les mines. Cette démarche aurait ce double effet et d'encourager les grévistes dans une résistance que leur est, à eux les premiers, préjudiciable, et, si le gouvernement tenait cas des protestations, à provoquer l'inondation des mines, et, au cas où un accord interviendrait, à retarder la reprise des travaux. L'extrême gauche ferait mieux de protester contre les excitations des Basly.

## LA BANDE NOIRE

Les journaux ont plusieurs fois parlé de cette association de malfaiteurs connue sous le nom de « la Bande noire » qui a entrepris sur une très-grande échelle l'exploitation du commerce parisien, principalement pour les denrées alimentaires et les liquides. Déjà cent cinquante affiliés à cette Bande sont sous les verrous.

Mais ce n'est qu'une minime partie, car cette association, qui porte le nom de « Faisanderie », et dont les membres s'appellent les « Frères de la Côte » ou « de la Flotte », se compose de trois mille individus tant à Paris que dans la banlieue.

Les affiliés se divisent en cinq catégories principales, sans compter les comparses : 1° les « fusilleurs », 2° les « faisans », 3° les « courtiers à la commission », 4° les

« agents de renseignements », 5° les « vendeurs de fonds de commerce ».

Les « fusilleurs » achètent argent comptant, mais à vil prix, des marchandises à des escrocs, qui les ont obtenus à crédit et ne les payent jamais.

Les « faisans » exploitent les fonds de commerce, épiceries, débits de vin, cafés, crémeries, etc., qu'ils se repassent entre eux tous les trois mois, au moment de l'échéance des traites soldant les marchandises qu'ils se sont procurés à crédit.

Les « courtiers à la commission » servent d'intermédiaires entre le « faisans » et les maisons de vente en gros, et touchent une commission des deux mains.

Les « agents de renseignements » aident les courtiers à tromper les fournisseurs en donnant de bons renseignements sur les « faisans » : parmi eux se trouvent des concierges qui affirment la solvabilité de locataires insolubles, et reçoivent même des marchandises pour eux et parfois pour des gens n'habitant quelquefois pas la maison.

Les « vendeurs de fonds » s'occupent des transactions et sont à la recherche de clients naïfs pour leur faire acheter les fonds « brûlés » des faisans.

Voici la manière de procéder de ces différents associés :

Les « courtiers », grâce à la comptabilité de l'agent de renseignements, fait livrer à crédit, par des maisons de gros, des marchandises au « faisans », qui les revend comptant au « fusilleur ». Tous y trouvent leur bénéfice, au détriment du marchand en gros, qui n'est jamais soldé. Le « fusilleur » est le mieux partagé, car il ne paye jamais plus de soixante francs une pièce de vin qui en a coûté cent soixante-dix.

Le plus souvent, la transaction se fait à la gare même où la marchandise est expédiée, afin d'éviter les frais, ou lorsque le destinataire n'existe que sur le papier.

Le concierge complice prévient, au reçu de l'avis de l'expédition, le « courtier » qui va prendre livraison de la marchandise sous le nom de l'acheteur imaginaire et la revend sur place au « fusilleur ».

Parmi les plaintes déposées contre ces individus se trouve celle d'un marchand de vin de la Bourgogne, qui, après renseignements pris à diverses agences sur l'honorabilité des gens à qui il devait expédier ses vins sur l'ordre de son représentant à Paris, leur en a envoyé pour une somme de 40,000 francs. Il était tombé, sans le savoir, entre les mains de « la Bande noire ». Son représentant, qui s'était fait recommander à lui par des personnes honorables, en était un des principaux affiliés, ainsi que les directeurs d'agences véreuses. Quant aux clients, ils n'existaient même pas. Les uns ont été vendus directement en gare de Lyon par le représentant à des « fusilleurs ».

## LA QUESTION DES TARIFS.

La discussion qui vient de s'engager à la Chambre sur les tarifs de transports a fourni à M. Wilson — orateur qu'on entend rarement à la tribune — l'occasion de faire le procès aux conventions de 1883.

Ce que ces conventions ont produit de maux, c'est ce qu'on ne peut s'imaginer qu'en entendant M. Wilson ou en le lisant à l'*Officiel*; la plus sèche analyse n'en pourrait donner une idée. En outre M. Wilson est l'adversaire des tarifs dits de pénétration; certains gens prétendent qu'ils sont faits pour créer des courants commerciaux!

Tel n'est pas l'avis de M. Wilson. La marchandise doit être égale devant le tarif, comme le Français devant la loi; elle doit payer pour la distance parcourue, kilomètre par kilomètre. Si elle ne vient plus ou si elle passe pour l'étranger, c'est son affaire et non celle de M. Wilson qui volontiers s'écrierait : « Périssent le commerce plutôt qu'un principe ». Et M. Wilson de terminer le deuxième morceau de son discours comme le premier, en réclamant « la souveraineté de l'Etat en matière de tarifs ». Quand une conclusion est bonne, elle peut bien servir deux fois.

M. Balthaut, ministre des travaux publics, n'a pas eu de peine à opposer au tableau évidemment chargé de M. Wilson l'image beaucoup plus rassurante de la réalité.

Passant aux critiques dont les conventions ont été l'objet, M. Balthaut les a réfutées avec une rare vigueur et une remarquable compétence. Il a très-bien établi, aux applaudissements de la majorité, que l'œuvre réalisée par les conventions était des plus avantageuses pour le pays. On leur doit le développement de moyens de communication qui assurent une grande économie sur les transports et l'augmentation d'un capital qui doit un jour revenir à l'Etat.

Les droits de l'Etat sont restés intacts; les tarifs qui sont encore appliqués d'une façon préjudiciable à la production nationale seront modifiés. Le droit d'initiative n'appartient qu'aux Compagnies, et l'Etat ne peut qu'accorder ou refuser l'homologation.

M. Balthaut a dit avec non moins de vérité que, si l'Etat avait racheté les chemins de fer en 1882, il les aurait payés plus cher.

Il y aurait aujourd'hui cent millions de différence entre les annuités qu'il aurait à payer et les recettes qu'il encaisserait; mais nous ne pouvons approuver le ministre d'avoir dit qu'il fallait fortifier le réseau de l'Etat. C'est une institution qui a coûté trop cher au pays et qu'on fera bien de supprimer au plus tôt.

Veut-on du reste la preuve que les orateurs qui ont attribué aux tarifs de chemins de fer le renchérissement des denrées se sont trompés?

Il n'y a qu'à consulter la statistique officielle suivante qui démontre combien peu la question des tarifs influe sur l'augmentation de nos denrées et que c'est exclusivement aux droits d'octroi, à notre régime fiscal qu'il faudrait demander de vraies réductions, si l'on veut améliorer les conditions de l'existence.

	Octrois.	Transport.
Sel.....	48 0/0.....	10 0/0
Charbon...	15 0/0.....	11 0/0
Vinaigre...	149 0/0.....	8 0/0
Vin.....	02 0/0.....	16 0/0
Bœuf.....	13 0/0.....	8 0/0
Huile.....	58 0/0.....	3 0/0
Beurre.....	6 0/0.....	2 0/0

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 mars.

Le marché conserve le terrain repris hier et fait un nouveau pas en avant. Le 3 0/0 est à 82 60, l'amortissable à 84 70, le 4 1/2 0/0 à 110 fr.

Les actions du Crédit Foncier montent à 1,347 50. Quant aux obligations, elles donnent lieu à des négociations très-actives.

La Banque d'Escompte est très-forte à 468 75.

La Société Générale cote 457 50. L'assemblée générale se réunira le 27 mars. Le conseil proposera de fixer le dividende à 12 88 par action.

La Société de Dépôts et Comptes courants est toujours ferme à 597 50.

Le Crédit Lyonnais perd encore 2 50 sur le cours d'hier.

Le Panama est offert à 465 fr. Le syndicat comptait que les actionnaires se joindraient à lui pour faire la hausse en achetant du titre; au contraire, ils profitent des hauts cours pour vendre et le syndicat se trouve avec une masse de titres et plus de ressources.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont fermes.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

La ville de Saumur se propose de réaliser un emprunt de 40,000 fr. pour divers travaux d'amélioration du Théâtre.

Il est certain que depuis quinze ans il n'a été voté aucun crédit d'entretien pour ce monument public, et qu'il n'est pas étonnant qu'il faille aujourd'hui une grosse somme.

AVIS DE CRUE. — La Préfecture d'Indre-et-Loire communique la dépêche suivante, datée d'Orléans, 3 mars, 4 h. 45 soir :

« Crue très-forte sur la Vienne. Prévoir une montée rapide à Saumur. Dépêches encore incomplètes. »

La Loire a sensiblement crû depuis hier à Saumur. Ce matin, l'eau recouvrait le chemin de halage.

## ARRESTATION D'UN FILOU

Charand, l'horloger-bijoutier, qui avait fait tant de dupes à Saumur, et qui emportait les montres qu'on lui donnait à réparer, avait pu, pendant six mois, échapper à toutes les recherches.

On le croyait mort. La police belge avait communiqué le signalement d'un inconnu trouvé noyé. Le signalement était à peu près celui de Charand.

Mais notre filou se portait à merveille et voyageait en Angleterre. Il y a quelques jours, il est arrivé en Belgique. On l'a arrêté à Charleroi.

Le parquet de Saumur demande son extradition.

## LE 3 POUR CENT AMORTISSABLE.

Lundi, il a été procédé, dans l'une des salles du ministère des finances, au tirage de celle des 168 séries de la rente 3 0/0 amortissable qui devra être remboursée au pair en 1886.

Le sort a désigné la série 86.

Les séries sorties aux tirages précédents sont : 146°, 8°, 174°, 163°, 156°, 3° et 127°.

Le mariage de M. Christian de Billebeust d'Argenton, lieutenant au 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, détaché à l'École de Saumur, et de M<sup>lle</sup> Marguerite de Comont,

aura lieu lundi 8 mars, à midi, en l'église Saint-Roch (Paris). Son Excellence le nonce voudra bien donner la bénédiction à cette union.

COUTURES. — Le 25 février, le sieur Auboux, carrier, travaillait au percement d'une cave, dans la commune de Coutures, quand un bloc de pierre se détacha et le couvrit jusqu'aux épaules.

Le nommé Leroux, en voulant le secourir, faillit être lui-même enseveli.

Des voisins, accourus aux cris, dégagèrent les victimes; mais, au bout de quelques minutes, Auboux rendit le dernier soupir et le docteur Peyssonnié ne put que constater le décès.

Auboux avait 66 ans. Il laisse une veuve et cinq enfants.

## THOUARS.

Le 29 mars, deux compagnies de 42<sup>e</sup> quitteront Poitiers pour se rendre à Thouars, où elles iront relever les deux compagnies du même régiment qui s'y trouvent en détachement.

## MORTS AU TONKIN

On écrit de Thouracé :

« Les derniers courriers du Tonkin ont apporté le deuil dans notre contrée.

» Deux jeunes gens, MM. Jollivet, de Misolme, commune du Champ, et Jaunault, de Thouracé, viennent de mourir au Tonkin.

» En apprenant la mort de son fils, le père de Jaunault est tombé mort subitement... »

## SEGRÉ.

Le conseil municipal de Segré, dans sa séance du 24 février, a décidé qu'une des places de la ville prendra le nom de *place Falloux*, en reconnaissance des nombreux bienfaits de M. le comte de Falloux.

## UNE IMPRUDENCE

Un des jours de la semaine dernière, un ferblantier de Chennay, le sieur Besnard, étant occupé à souder, avait allumé du feu dans ses fourneaux.

Les portes étant closes, Besnard tomba à moitié asphyxié par les émanations carboniques.

Fort heureusement le sieur Courtois, bourrelier, étant entré quelques instants après dans l'atelier de Besnard, a pu donner de l'air et ramener ainsi à la vie l'imprudent ferblantier, qui l'a échappée belle.

(Journal d'Indre-et-Loire).

Le *Phare de la Loire* trouve utile ou amusant de reproduire cette nouvelle qu'il lit dans le *Progrès du Mans* :

« Une religieuse, depuis vingt-cinq ans dans les ordres, s'est mariée récemment, à l'église du Pré, avec un veuf dont elle avait soigné la première femme. »

L'Union de l'Ouest dit à ce sujet :

« Il est manifeste que le *Phare* et le *Progrès* ont cru révéler un gros scandale. Penchez donc une religieuse, « depuis vingt-cinq ans dans les ordres ! » On peut, cependant, trouver des circonstances atténuantes.

» D'abord, il est excessif de dire que les religieuses sont dans « les ordres » : il y a quelque différence entre l'Ordre conféré au prêtre et la profession religieuse. D'autre part, les vœux perpétuels en religion sont extrêmement rares, et dans nombre de congrégations les vœux se renouvellent d'année en année. De sorte que, même après être demeurée vingt-cinq dans « les ordres », ou plutôt dans la règle conventuelle, une religieuse peut retourner dans le monde et même se marier sans aucun scandale. La malignité et les convenances mondaines y pourront reprendre quelque chose, sans doute; mais, s'il y a de quoi plaisanter un peu, il n'y a pas de quoi crier à la profanation. Le *Phare* et le *Progrès* se sont donc donnés une fausse joie.

» Maintenant il faudrait savoir si même le fait est vrai. »

## RENNES.

Le 26 février, le tribunal de commerce de Rennes a déclaré en état de faillite M. Joly, Robat du Mézac et C<sup>ie</sup>, banquiers à Rennes, et a nommé syndic provisoire de cette faillite M<sup>re</sup> Rouleaux, avoué près le



tribunal civil, et M. Cadiot, arbitre de commerce. Le tribunal a, en outre, ordonné l'apposition des scellés au domicile des faillis et leur arrestation.

On nous demande quelles sont les pièces à produire au Conseil de révision par un jeune homme fils unique ou aîné des fils d'une femme actuellement veuve.

RÉPONSE.  
Les pièces à produire sont :  
1° L'acte de mariage des père et mère.  
2° L'acte de décès du père.  
3° Un certificat signé de trois pères de famille domiciliés dans le même canton, dont les fils sont soumis à l'appel ou ont été appelés.

Ce certificat doit être approuvé par le Maire et visé par le Préfet et le Sous-Préfet.

Pour un petit-fils unique ou aîné des petits-fils d'une femme actuellement veuve, les pièces à produire sont les suivantes :

- 1° L'acte de mariage des aïeux.
  - 2° L'acte de mariage des père et mère.
  - 3° L'acte de décès de l'aïeul.
- 4° Un certificat de trois pères de famille, comme ci-dessus.

Les actes de mariage et de décès sont délivrés à la Mairie (bureau de l'Etat-Civil).

Ces actes et le certificat doivent être déposés, en présence des trois pères de conscrits, à la Mairie (bureau de la Guerre). Ces pièces sont transmises en temps utile au Conseil de révision par les soins dudit bureau.

## CHRONIQUE MUSICALE

### Fêtes musicales du 28 Février

#### LA SOCIÉTÉ SAINTE-CÉCILE D'ANGERS A SAUMUR

L'Echo Saumurois a raconté, il y a trois jours, la réception sympathique faite dimanche par notre population à la Sainte-Cécile d'Angers, au moment de son arrivée par moi nous.

Ajoutons que les fêtes données par cette société chorale, ou avec son concours, ont été, ainsi que nous l'avions annoncé, un véritable événement artistique.

L'idée d'une matinée musicale était excellente : beaucoup de personnes, non souscripteurs de l'Harmonie Saumuroise, ne pouvant, par ce motif, assister aux soirées offertes par cette société à ses abonnés, profiteraient de l'occasion qui se présentait d'entendre et d'applaudir ici un orphéon justement renommé.

Traîs en honneur dans les grandes villes, les matinées musicales sont surtout devenues de mode — répétons-le — chez nos plus proches voisins.

Angers, en effet, qui portera sans doute dans l'avenir le surnom de ville aux mille concerts — comme elle est appelée, de longue date, la ville des fleurs — est en possession, depuis près de neuf années, des concerts si remarquables de l'Association artistique. Chaque dimanche, dans l'après-midi, et pendant toute la saison théâtrale, on y entend non-seulement son admirable orchestre exécutant les œuvres des grands maîtres — parfois même sous leur direction — mais encore, assez fréquemment, d'habiles virtuoses français et étrangers, chanteurs ou instrumentistes, et aussi les principaux artistes de la troupe d'opéra, la Société Sainte-Cécile, les enfants des écoles communales, des musiques d'harmonie, etc., etc.

Ces matinées, connues sous le nom de concerts populaires, ont toujours un très-grand succès et sont suivies généralement par un public où toutes les classes de la population sont représentées. Les hommes éminents placés à la tête de la célèbre Association angevine se trouvent ainsi récompensés de leurs courageux efforts et de leur dévouement à toute épreuve à l'œuvre musicale.

A Saumur, la chose était peut-être trop nouvelle — il est si difficile de changer ses habitudes — et, le mauvais temps s'étant mis de la partie, la matinée-concert n'a pas réuni le nombreux auditoire sur lequel devaient compter ceux qui connaissent la Sainte-Cécile d'Angers. C'est donc devant une salle moitié pleine que les sympathiques chanteurs se sont fait entendre à cette première fête. Il est vrai qu'au concert du soir il y

avait une foule extraordinaire; mais, selon nous, cela ne pouvait faire compensation. Parlons d'abord de la matinée.

#### MATINÉE DE LA SAINTE-CÉCILE

Vers deux heures un quart, le rideau se lève. Sur la scène, près de la rampe, à la droite du spectateur, on admire, brillant à la lumière du lustre, la bannière des orphéonistes, que le soleil avait refusé de gratifier d'un de ses rayons.

L'Harmonie Saumuroise, rangée en demi-cercle, entame, sous la direction de M. Victor Goubeault, la fantaisie de Buot, *Sous les Quinconces*.

Ce brillant morceau, si heureusement choisi, est fort bien exécuté, et chacun constate avec plaisir que, malgré le départ de certains solistes, cette musique n'a perdu ni de son entrain ni de sa justesse. Le solo de clarinette, très-remarquable, a été interprété par un tout jeune homme, M. Fernand Muray, qui, pour un coup d'essai, s'est acquitté à son honneur d'une tâche devant laquelle de plus expérimentés eussent reculé. Constatons aussi qu'un des meilleurs sociétaires, M. Bidault, a enlevé le solo de bugle avec son talent habituel.

L'auditoire n'a pas manqué de vivement applaudir l'Harmonie et son habile chef.

La Sainte-Cécile était l'attraction principale de la fête. En l'absence de M. Laffage, qui ne devait arriver que le soir, cette Société était dirigée par M. Louis de Romain, son digne président, qui est en même temps, comme chacun sait, l'un des fondateurs et l'un des plus fermes soutiens de l'Association artistique.

On écoute d'abord avec ravissement l'Autonne, fort belle composition de Wormser, admirablement écrite pour les voix. Ce chœur, aux tonalités étranges, a une couleur antique. La troisième strophe : « Autour de son char diaphane », est surtout délicieuse. Peu après, la Sainte-Cécile se fait entendre dans les *Derniers jours de Pompéi*, chœur splendide de J. Ritz, dont l'effet est aussi grandiose que saisissant; charmante aussi la partie chantée à *bocca chiusa* par les orphéonistes.

Inutile de dire que le public a été véritablement émerveillé. Comme ensemble, comme nuances, comme justesse, comme précision, il n'est guère possible, en effet, de rien trouver de plus parfait.

M. Neveu, qui allait jouer le soir même à Angers le rôle de Bartholo du *Barbier*, pour revenir sur notre scène le lendemain chanter celui de Peters dans l'*Etoile du Nord*, a soulevé les applaudissements réitérés de la salle entière dans l'air des *Vêpres siciliennes*. Puis notre excellente basse a détaillé avec une fantaisie des plus spirituelles la *Véritable Manola*. Un bis formidable et d'unanimes bravos ont salué cet écho d'Espagne apporté par une voix sympathique dont le timbre nous a maintes fois charmés.

La partie instrumentale était brillamment représentée par MM. Goubeault, violoniste, et Arbello, flûte, membre de la Sainte-Cécile.

M. Goubeault a dû être satisfait de l'accueil du public qui a marqué, par une triple salve d'applaudissements et des rappels, la fin de sa délicieuse fantaisie d'Alard, si magistralement exécutée.

M. Arbello a également transporté la salle dans une fantaisie de Demersmann. Cet artiste a une très-belle qualité de son sur la flûte et possède un beau talent de soliste.

M. Georges Allary, le jeune et joyeux comique déjà applaudi à plusieurs reprises, est venu égayer l'auditoire. Il est très-drôle sous le costume d'un berger racontant ses tribulations en chemin de fer. Ce même amateur a joué assez rondement le dialogue *Une minute trop tard*, avec M. Ernest Ruèche, également sociétaire de l'Harmonie. L'un et l'autre ont fait plaisir : on voit qu'ils ont déjà une certaine habitude des planches.

#### CONCERT DE L'HARMONIE

A peine les portes du péristyle sont-elles ouvertes qu'une foule compacte se précipite comme un torrent à l'intérieur, le contrôle est aussitôt envahi, la salle de spectacle se garnit en quelques instants, et les retardataires sont obligés de rester debout. Voilà ce qu'il eût fallu voir dans l'après-midi!

C'est encore l'Harmonie Saumuroise qui ouvre le concert par la charmante fantaisie applaudie déjà quelques heures auparavant; mais l'assistance étant beaucoup plus

nombreuse qu'à la première audition, l'enthousiasme est allé crescendo.

Dans cette soirée, la Société Sainte-Cécile a obtenu de nouveau, cette fois sous la direction de M. Laffage, un grand et légitime succès. Un chœur très-pittoresque de Sourilles, les *Braconniers*, a été chanté par elle, de même que l'*Automne* et les *Derniers Jours de Pompéi*. L'interprétation de ces trois intéressantes compositions a été irréprochable. De tels chanteurs doivent toujours faire merveille.

Chacun se rappelle que la Sainte-Cécile s'était fait connaître à Saumur il y a près de sept ans, le 13 juillet 1879, à l'occasion des fêtes du Comice agricole, place du Roi-René. Si, de leur première apparition en nos murs, les orphéonistes n'avaient pas conservé un souvenir agréable — on sait en quelles déplorable conditions ils avaient dû chanter le soir sur une estrade dépourvue de lumière et ouverte à tous les vents — nous sommes persuadé que cette fâcheuse impression aura été dimanche complètement effacée.

Le public a réentendu tour à tour, avec infiniment de plaisir, la flûte de M. Arbello et le violon de M. Goubeault.

M. Goubeault et M. Laffage ont aussi exécuté, avec une maestria incomparable, la symphonie de Donclas, pour deux violons, qui a été fort goûtée.

Des membres de la Société chorale, MM. Thibaudeau, Guilleux, Leclerc et Lecoq se sont distingués dans le joli quatuor de Saintis, *Voici l'aurore*. En outre, M. Thibaudeau a chanté avec beaucoup de goût la prière et la cavatine de la *Juive*.

M. Laffage, un violoniste de grand talent, doublé d'un professeur *di primo cartello*, a droit à une mention spéciale pour ses morceaux de xylophone. Le jeune et sympathique sous-chef de l'orchestre du Grand-Théâtre d'Angers, directeur de la Sainte-Cécile, a exécuté la *Tapote*, polka, et la *Marche des Ménestriers*, qui lui ont valu un succès énorme comme interprète et comme auteur. L'auditoire a été satisfait d'entendre les sons si singuliers du bizarre instrument qu'il a présenté. Nous ne savons si M. Laffage est le roi du xylophone; mais il est certain que jouer du xylophone est un plaisir royal. Ainsi, à la cour d'Angleterre, où l'on aime et pratique passionnément la musique, le prince de Galles cultive avec beaucoup de succès le xylophone, et en même temps, il est vrai, la mandoline, la clarinette et l'ocarina.

M<sup>me</sup> Rita Lelong, tant de fois applaudie sur notre scène, avait bien voulu, elle aussi, participer à la beauté du concert de l'Harmonie. D'abord, l'aimable et excellente artiste a dit d'une façon aussi fine que gracieuse le *Sentier couvert*..., couvert d'applaudissements. Ensuite elle a paru dans *M. et M<sup>me</sup> Jean*, bluette « en trois tableaux », paroles et musique de L'Huilier, laquelle a très-agréablement surpris les spectateurs — qui ne s'attendaient à rien d'aussi intéressant — et a été enlevée avec brio. Comme dans tous ses rôles, M<sup>me</sup> Lelong a été parfaite, et M. Ruèche, qui lui donnait la réplique sous le costume de M. Jean, a eu sa part de succès dans l'interprétation de cette modeste production musicale.

Nous allions oublier l'infortuné pioupiou *Frrr-my...* Allary, dont les lamentations comiques sont venues, encore une fois, faire diversion aux choses sérieuses.

M<sup>me</sup> de Becque, toujours dévouée, n'a cessé, pendant les deux concerts, d'être à son poste de combat, accomplissant avec une vive sollicitude sa tâche aride et ingrate de pianiste accompagnateur.

En remerciant l'Harmonie Saumuroise et les ordonnateurs et acteurs des concerts du 28 février, nous ne sommes que l'écho fidèle de la foule qui se pressait dimanche soir dans notre salle de spectacle. Remercions aussi la Société Sainte-Cécile — à qui nous avons dû l'éclat extraordinaire de ces fêtes musicales — d'être venue se faire entendre à Saumur, où l'on conservera le meilleur souvenir des douces émotions qu'elle nous a procurées. L. D.

#### Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

MARDI 9 mars 1886.

#### CASSE-MUSEAU

Drame en 7 actes, de MM. G. Marot, E. Philippe et A. Marx.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Judi 4 mars

**Aïda**, grand opéra en 4 actes et 5 tableaux, musique de VERDI.

Vendredi 5 mars

**GEORGETTE**, comédie en 4 actes, de Sardou, jouée par la troupe de M. Achard.

Samedi 6 mars

**Aïda**, grand opéra en 4 actes et 5 tableaux.

Chocolats Georges Dougnel	MAISON DE VENTE	
	28 et 30, rue St-Jean, Saumur.	
	Chocolat français, le 1/2 kilog.	1.50
	n° 1, santal fin vanille	1.50
	n° 2, surfin vanille..	1.80
n° 3, au masagan vanille.....	2.00	
n° 4, au casseque vanille.....	2.50	
Remise de 5 0/0 en prenant par 5 kilog.		
Tous ces chocolats sont garantis pur cacao et sucre.		

#### LA JEUNE MÈRE

Fondé il y a douze ans, par le docteur Brochard, qui traitait avec une compétence spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal *La Jeune Mère* a été honoré de toutes les récompenses honorifiques. C'est, au point de vue de l'hygiène infantile et de l'éducation du nouveau-né, le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes. — Abonnement : 6 fr. par an ; 45, rue Jacob, Paris.

Voici le sommaire du dernier numéro :

Causerie du docteur : *Les enfants nés avant terme*; D<sup>r</sup> DUCOR. — Société protectrice de l'enfance (réunion annuelle). — Variétés : *En wagon*; J. LEGOUX. — Hygiène de la première enfance : *Le rachitisme*; D<sup>r</sup> DUCOR. — Education maternelle : *La peur*; J. FERTIAULT. — Correspondance du docteur : *Alimentation*; D<sup>r</sup> DUCOR. — Hygiène de la femme : *Le corset*; D<sup>r</sup> TROSSILLE.

Gravure : LA PEUR DU RAMONEUR.

#### MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.  
Union postale . . . . . 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro du 28 février :

TEXTE. — La Pavane, par M. Ed. Ch. — Le Revenant, récit américain, par miss Sarah Jewett. — La Vie intime de Fénelon à Cambrai, par M. E. Lesbazeilles. — Achille à Scyros, par M. Georges L. — Les Ennemis des plantes, par M. G. Capus.  
GRAVURES. — La Pavane, peinture par M. Ed. Toudouze. — Le Kœnigssee, lac du Roi ou de Saint-Barthélemy (Autriche). — Achille à Scyros, peinture de Pompéi, dessin de M. Hector Leroux. — Les Ennemis des plantes (12 fig.). — Tabacquièrre (tabatière) à ressort du dix-septième siècle (collection de M. L. Watelin).

BAPTISTE GOBIET, négociant, rue Nationale. Demandez le chocolat des RR. PP. de la Grande-Trappe, garanti de la plus exquise pureté.

**LES PERSONNES AFFAIBLIES par un appauvrissement du sang, auxquelles leur médecin conseille l'emploi du FER, supporteront sans fatigue les goutes concentrées de FER BRAVAIS, de préférence aux autres préparations ferrugineuses.**  
Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

#### LE VIN AROUD

su QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph<sup>m</sup>, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>m</sup>

#### On achèterait COMPTANT charge de

#### COMMISSAIRE-PRISEUR

GREFFE CIVIL ou de COMMERCE

A CÉDER :  
Etude de Notaire (Nord), produit 45.000 fr.  
Cabinet d'Affaires (Paris), produit 60.000 fr.  
M. M. BAUDOIRE, 50, r. de Rambuteau, PARIS

#### LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



Etude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**  
Aux enchères publiques

DE  
**MARCHANDISES NEUVES**

Par suite de cessation de commerce  
Le jeudi 11 mars 1886, à 1 heure  
du soir, et jours suivants,

Dans une maison, à Saumur,  
rue Nationale, nos 33 et 35.  
Occupée par M. BOUGRIER, marchand.

Il sera vendu :

Une grande quantité de vêtements confectionnés en drap, velours et coutil, pour hommes et enfants ; Rouennerie, draperie, bonneterie, étoffes fantaisie, blanc, chemises, blouses, mercerie, dentelles, foulards en soie, parfumerie ; Chaussures de toutes sortes, pour hommes, femmes et enfants ; Trois comptoirs en chêne et bois blanc, canapé, glace, vitrines, boîtes, appareils à gaz et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

**A LOUER**  
**JARDIN**

AVEC PETITE CHAMBRE  
Près la gare d'Orléans, entouré de murs et bien affrété.

S'adresser à M. BRUOIS, rue de l'Hôtel-de-Ville, 17. (182)

**A CÉDER**  
**Etude de Notaire**

De 3<sup>e</sup> CLASSE  
Dans l'arrondissement de Loches (Indre-et-Loire).

S'adresser à M<sup>e</sup> FAUCHEUX, notaire à Tours, et à M<sup>e</sup> CHAUMIER, notaire à Chinon. (176)

**A VENDRE**  
PLUSIEURS  
**Maisons bourgeoises**

AVEC JARDIN  
Rue d'Alsace, Saumur.  
S'adresser à M. GIRARD, expert, rue du Puits-Tribouillet, n<sup>o</sup> 5. (142)

**A LOUER**  
Présentement ou pour la St-Jean,  
**Maison avec Jardin**  
Rue de Bordeaux, 45.

**A CÉDER DE SUITE**  
**Un Magasin d'Epicerie**

MERCERIE ET ROUENNERIE  
Très-bien achalandé, dans un quartier populaire.  
S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**  
DE SUITE  
**MAGASIN**

Situé rue Nationale, 33 et 35,  
Composé de chaussures, rouennerie, mercerie et confection.  
S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur. (144)

**A CÉDER**  
Pour cause de santé,  
**FONDS DE BOULANGERIE**

Dans les environs de Saumur,  
Très-bien achalandé.  
S'adresser au bureau du journal.

**LIVRE-BARÈMES G<sup>o</sup>** 1<sup>o</sup> Toutes calculations faites ; 2<sup>o</sup> Caisse d'épargne de 1 à 2,000 fr. ; 3<sup>o</sup> Revenu 0/0 des Rentes, Obligations Ville de Paris, Chemins de fer, etc. ; Renseignements divers. **Prix : 2 f. 50.** — S'adresser, à Saumur, à MM. ROBINE (rue Cendrière), BROU (Café de Paris), CROCHIN (rue de Poitiers) et Libraires. — M. PIAUT (mairie) l'expédie franco 2 fr. 75. (115)

**M. HOULARD, FILS**  
Propriétaire et négociant à Saumur,  
rue des Basses-Perrières, n<sup>o</sup> 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

**A VENDRE**

Une **JUMENT**, gris pommelé, âgée de 5 ans, taille 1<sup>m</sup> 38, s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**  
**UN CHEVAL DE SANG**

Bal. 1 m. 64.  
Se monte et s'attelle.  
S'adresser rue d'Orléans, 53.

**Etablissement d'Horticulture**  
**JOUY DIT LAROSE**

**B. Baudrier Fils**

Successeur  
Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

**SPECIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT**  
ET MOSAIQUES

Venitiennes & Romaines

**VERCELLETTI FRÈRES**

A SAUMUR  
2, place du Mouton, 2.

Vente de ciment en gros et détail.

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT  
**UNE CAVE**

Rue Haute-Saint-Pierre, 27.  
S'adresser à M<sup>lle</sup> ROUX, 2, place Saint-Pierre. (155)

**ROBES & MANTEAUX**

Coupe et Élegance.

M<sup>me</sup> J. BOLOGNESI a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle a transféré son atelier de couture rue Dacier, n<sup>o</sup> 21, et que l'on trouvera chez elle le choix le plus varié des Nouveautés de la saison.

On demande des OUVRIÈRES et une APPRENTIE. (130)

**L'ARMÉE**  
**TERRITORIALE**

Journal hebdomadaire  
Paraissant le Samedi  
12, rue Grange-Batelière, Paris  
Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :  
Six mois. . . . . 7 fr.  
Un an. . . . . 12 »  
On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

**Offres et Demandes**

ON DEMANDE un apprenti menuisier.

S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUÉ demande un jeune homme se destinant à la photographie.

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin ; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.

S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

UNE MAISON de Nouveautés demande un HOMME SÉRIeux, muni de très-bonnes références, comme garçon de magasin.  
S'adresser à MM. MEXME frères, rue d'Orléans. (114)

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimetière rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'avez pas voulu qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminés par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, comtesse de tout le monde. (915)

**VICHY**

Administration—Paris, 8, Boulevard Montmartre  
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.  
SELS de VICHY pour BAINS.— Un Bouteille pour un Bain.  
SUCRE D'ORGE de VICHY.— Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE  
Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR  
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES  
**BANDAGES HERNIAIRES**  
à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses  
DE MM. WICKHAM F<sup>rs</sup>, D<sup>rs</sup>, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.  
SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON  
Seul dépôt à Saumur chez M<sup>me</sup> V. Lardeux, coutelier et bandagiste.  
Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS  
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.  
**LA VELOUTINE**  
EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 8, rue de la Paix

SANS PALAIS  
**DENTS**  
NI CROCHETS  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR  
Extraction, Aurification—Prix modérés  
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 MARS 1886.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précéde	Dernier cours.		Clôture précéde	Dernier cours.		Clôture précéde	Dernier cours.		Clôture précéde	Dernier cours.
3 %	82 45	82 45	Est	805	806 25	Obligations.			Gaz parisien	519	519
3 % amortissable.	84 70	84 50	Paris-Lyon-Méditerranée.	1260	1260	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	523	528 75	Est	385 25	388
3 % (nouveau)			Midi	1165	1165	— 1865, 4 %	526 25	526 75	Midi	387 50	388 50
4 1/2 %	108	107 97	Nord	1550	1550	— 1871, 3 %	399	399	Nord	395	396 75
4 1/2 % (nouveau)	109 85	109 90	Orléans	1370	1376	— 1875, 4 %	522 50	524	Orléans	387 50	388 50
Obligations du Trésor.	512	513	Ouest	875	875	— 1876, 4 %	521 50	521 50	Ouest	387	380 50
Banque de France.	4310	4280	Compagnie parisienne du Gaz.	1345	1547 50	Bons de liquid. Ville de Paris.	534	533 75	Paris-Lyon-Méditerranée.	385	385 50
Société Générale.	457 50	457 50	Canal de Suez.	2160	2145	Paris-Bourbonnais	365	365 50	Paris-Bourbonnais	365 50	387 50
Comptoir d'escompte.	995	995	C. gén. Transatlantique.	480	478 75	Canal de Suez.	595	595			
Crédit Lyonnais.	522 50	530	Russe 5 0/0 1870.	99 25	99 50						
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1342 50	1345									
Crédit mobilier.	227 50	227									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**Ligne d'Orléans**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.
6	55	matin (s'arrête à la Poissonnière)
9	18	matin, omnibus-mixte.
1	25	soir, —
3	32	— express.
7	15	— omnibus.
10	36	— (s'arrête à Angers.)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.
8	21	— omnibus.
9	37	— express.
12	48	soir, omnibus-mixte.
4	44	—
7	4	— omnibus (s'arr. à Tours)
10	24	— express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

**LIGNE DE L'ÉTAT**

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						SAUMUR - BOURGUEIL						BOURGUEIL - SAUMUR					
	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte		Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct		Mixte	Mixte	Mixte	Mixte		Mixte	Mixte	Mixte		
	matin	matin	matin	soir.	soir.		matin	matin	matin	soir.	soir.	soir.		matin	matin	soir.	soir.		matin	matin	soir.		
Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 10	
Chacé.	6 15	7 32	8 50	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»	PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56	PortBoulet	8 26	12 18	6 20	
Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 13	1 25	7 15	

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR						MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.						POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.					
	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte		Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte		Omn.	Omn.	Mixte		Omn.	Omn.	Mixte		Omn.	Omn.	
	matin	matin	soir	soir.	soir.		matin	matin	soir.	soir.	soir.		matin	soir.	soir.		matin	soir.	soir.		matin	soir.	
Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50					
Montreuil-Bellay	6 33	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 51	Loudun	8 23	9 51	9 53	Neuville	6 28	1 28					
Lornay	7 02	8 21	2 11	4 51	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 27	4 37	»	Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 53	3 57					
Brion-s-Thouet.	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	3 58					
Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 42	3 56					
												Poitiers	10 38	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 38					